

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Vendredi 12 mai 2017**

Etaient présents : Tous les conseillers, à l'exception de Mrs Fischer, Pairon, Boucher et Mme Reslinger.

La séance est ouverte à 20 h par M. BRUN Jean-Michel, Maire de COUME.

### **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du 7 avril 2017.**

A la demande du Maire, le secrétaire de mairie donne lecture du procès-verbal de la réunion du 7 avril 2017. Le procès-verbal est approuvé. Le Maire indique que les portails donnant accès aux deux cours des écoles sont verrouillés pour des raisons de sécurité.

### **ACHAT DE L'EMPRISE MILITAIRE**

Le Maire donne lecture du courrier de France Domaine concernant la vente de l'emprise des terrains militaires située au lieu-dit « Petit Ouvrage de Coume » au prix de 22 000 €. La commune décide d'exercer son droit de priorité sur ces biens afin de retrouver la totale gestion du massif forestier et le pouvoir de gérer le droit de chasse et de location sur ces terrains. Le Maire indique que les services du ministère de la Défense lui ont adressé l'étude historique et pyrotechnique du site. Il y est noté que ce secteur n'a pas fait l'objet de combats au cours des dernières guerres. De ce fait, une éventuelle pollution des terrains sur le plan pyrotechnique peut être écartée. Par ailleurs, le Maire a sollicité les services de l'Etat afin qu'ils confirment également l'absence de risques de pollution dans les ouvrages qui ont été rendus inaccessibles. Le CM autorise le Maire à poursuivre la procédure d'achat de ces biens.

### **DECISIONS FINANCIERES**

Le Maire indique au CM que la conjoncture est très favorable pour réaliser un emprunt afin de financer les futurs travaux de la rue de la Colline. Les taux proposés par les banques sont aujourd'hui orientés à la baisse, mais peuvent également subir une hausse dans les prochains mois. Il propose la réalisation d'un emprunt d'un montant de 150 000 € auprès du Crédit Mutuel qui propose un taux fixe de 0,90 % sur une durée de 10 ans, soit un remboursement trimestriel de 3 925,50 €. Le CM autorise le Maire à contracter ce prêt.

Le CM décide de prendre en charge les frais de location d'un bus pour un montant de 220,00 € pour la sortie scolaire de fin d'année. Le CM adopte la décision modificative du budget afin de régulariser divers comptes de recettes.

Le CM décide de retenir la proposition d'un montant global de 3 949,43 € présenté par le bureau DEKRA pour une mission de contrôle et une mission SPS pour le chantier des vestiaires du foot.

### **DECISIONS ADMINISTRATIVES**

Le CM approuve le projet présenté par le Maire concernant le nombre de jours d'autorisations d'absence pour raisons familiales qui peuvent être accordés par lui au personnel communal.

### **DIVERS**

Dans le cadre du dossier des écoles, le Maire fait le point sur l'évolution de ce dossier suite aux diverses réunions avec les maires de Denting et de Boulay en présence de l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale. Une réunion avec les parents des élèves habitant Denting est également prévue et le Maire espère que des enfants de Denting viendront à Coume à la prochaine rentrée scolaire. Il indique qu'il a l'assurance que les enseignants qui quitteront leur poste en juin seront remplacés. Concernant le développement des activités au sein du périscolaire, une action en faveur de l'apprentissage de l'anglais est envisagée, les modalités pratiques et le financement de ces cours doivent encore être définis.

Le Maire développe le programme des manifestations et visites prévues pour la venue de Verrières. Il indique que l'ensemble des conseillers municipaux seront mobilisés pour la mise en place du repas du jeudi soir, jour d'arrivée des amis de Verrières.

Le CM adopte une motion concernant la réforme de la délivrance des cartes nationales d'identité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 45.

Le Maire,